

Madame  
Vienn 24. Juillet 1893 <sup>213</sup>

Confirmant ma letter du 2<sup>me</sup> mai de l'anné dernière j'ai l'hon-  
neur de vous faire part que d'après un rapport de l'Agent royal  
et impérial diplomatique les recherches les plus détaillées entreprises  
dans les archives khodivales pour retrouver la liste originale des  
fundaturs sont restées sans résultats, et que la copie authentique  
possédée par la compagnie du canal de Suez doit être regardée  
comme l'unique exemplaire existant de cet acte.

Une dimanche fait en Egypte pour obtenir cette copie authen-  
tique est resté de même sans succès, la compagnie ayant  
déclaré ne pas pouvoir répondre à la demande qui lui avait  
été adressée dans ce sens.

Tantefois la copie existant entre les mains de la compagnie du  
canal de Suez est à la disposition des parties intéressées qui peu-  
ront en prendre connaissance chez le notaire de cette dernière  
M<sup>r</sup> Lahot de la Courantmais (sic) à Paris, ~~sur des grani-~~  
~~des H.~~